

## Objet : LEUCEMIES AIGUES

Destinataires : **Etablissements autorisés au traitement du cancer (S<sup>ces</sup> d'Hématologie)**

### **PATIENTS ADULTES ATTEINTS OU SUSPECTS DE LEUCEMIE AIGÛE**

Source : travaux de la filière régionale Réanimation - Groupe expert Onco-Hématologie

**La prise en charge en urgence au diagnostic est une priorité.**

#### **1. STRUCTURES HABILITEES**

---

- \* Unité ou service dédié à l'hématologie disposant d'un secteur protégé
- \* Garde médicale sur site et astreinte opérationnelle d'hématologie séniorisée 7j/7 24h/24, visite d'un sénior compétent en hématologie 7j/7
- \* Service d'hématologie avec au moins deux médecins qualifiés en hématologie par l'Ordre des Médecins
- \* Protocoles de collaboration avec un service de réanimation appartenant à la filière « Hématologie Paca »
- \* Unité de préparation centralisée des cytotoxiques avec informatisation du circuit du médicament
- \* Accès à une plateforme de biologie spécialisée (cytogénétique, biologie moléculaire et microbiologie)
- \* Accès à une consultation de greffe allogénique
- \* Affiliation à un groupe coopérateur national et inclusion des patients dans des essais cliniques de 1<sup>ère</sup> ligne
- \* RCP dédiée aux Leucémies Aigües et aux Adolescents Jeunes Adultes.

#### **2. PRISE EN CHARGE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE – SUIVI**

---

Consulter le référentiel inter régional sur le site [www.oncopacacorse.org](http://www.oncopacacorse.org) :

[> Leucémies aigües éligibles à la chimiothérapie intensive](#)